



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C, sous-catégories 3.9 et C3.11 (Nouvel organisme nuisible combattu ou modification du degré d'efficacité ou des organismes nuisibles combattus)

N° de la demande : 2009-4176
Catégorie : Catégorie C, sous-catégories C.3.9 et C.3.11 (nouvel organisme nuisible combattu ou modification du degré d'efficacité ou des organismes nuisibles combattus)
Product: Herbicide Express Pro
Numéro d'homologation : 29212
Matières actives (m.a.) : tribénuron-méthyle à 42,9 % et metsulfuron-méthyle à 8,6 %
N° de document de l'ARLA: 1848306

Contexte

L'herbicide Express Pro (Express Pro Herbicide) est une coformulation composée à 42,9 % de tribénuron-méthyle (herbicide du groupe 2) et à 8,6 % de metsulfuron-méthyle (herbicide du groupe 2); elle est homologuée pour application conjointe avec des herbicides à base de glyphosate afin de lutter contre les graminées et les mauvaises herbes à feuilles larges, et afin de réprimer ou de supprimer, par effet prolongé, le gaillet gratteron, le pissenlit, le crépis des toits, ainsi que les ressemis spontanés de canola dans les jachères d'été et dans les champs destinés à la culture du blé (blé de printemps, blé dur et blé d'hiver) et de l'orge de printemps. Pour des précisions sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuel, consulter l'étiquette du produit.

But de la demande

E.I. du Pont Canada Company a présenté une demande visant à modifier l'homologation de l'herbicide Express Pro afin de mettre à jour l'allégation de répression du gaillet gratteron, d'une part, et d'inclure une allégation de répression du silène noctiflore, d'autre part.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise, celles-ci n'ayant pas été modifiées.

Évaluation sanitaire

Aucune évaluation n'est requise car aucune modification n'a été apportée à la formulation ou au profil d'emploi du produit.

Évaluation environnementale

Aucune évaluation environnementale n'est requise car la catégorie d'utilisation et le profil d'emploi du produit demeurent inchangés.

Évaluation de la valeur

On a présenté pour examen les données de onze essais sur l'efficacité. Ces essais ont été effectués en Alberta, au Manitoba et en Saskatchewan en 2007, 2008 et 2009.

L'efficacité du mélange Express Pro + Roundup WeatherMax ou Touchdown iQ contre le gaillet gratteron a été évaluée dans neuf essais au total, dont cinq avaient déjà été soumis à l'ARLA dans le dossier de la demande 2007-7518 (numéro 1212215 de l'ARLA), et quatre étaient de nouveaux essais soumis dans le cadre de la présente demande. L'efficacité contre le gaillet gratteron a été évaluée visuellement à deux ou trois reprises pendant la saison de végétation. Après l'application du mélange Express Pro + Roundup WeatherMax ou Touchdown iQ, on atteignait une efficacité de 68,2 % contre le gaillet gratteron en moyenne pour les 9 essais lors de l'évaluation initiale, de 80,8 % en moyenne pour les 9 essais lors de l'évaluation intermédiaire, et de 86,4 % en moyenne pour huit essais lors de la dernière évaluation. L'efficacité globale du traitement Express Pro + glyphosate en termes de lutte contre le gaillet gratteron était comparable à celle obtenue avec le traitement homologué de PrePass HTM lors de trois évaluations dans le cadre de la présente demande. Comme l'indique le demandeur, « le tribénuron-méthyle et le metsulfuron-méthyle qui sont contenus dans l'herbicide Express Pro mettent souvent plus de temps à agir que d'autres herbicides » [traduction], ce qui explique les pourcentages d'efficacité plus faibles obtenus lors des évaluations effectuées en début et en milieu de la saison. Par conséquent, l'allégation selon laquelle le traitement Express Pro + herbicide à base de glyphosate est efficace contre le gaillet gratteron est corroborée.

En ce qui concerne le silène noctiflore, on disposait des données sur l'efficacité provenant de six essais. Après l'application du mélange Express Pro + Roundup WeatherMax ou Touchdown iQ ou Touchdown Total, on atteignait une efficacité de 69,2 % contre le silène noctiflore en moyenne pour 5 essais lors de l'évaluation initiale, de 81,8 % en moyenne pour les 6 essais lors de l'évaluation intermédiaire, et de 77,0 % en moyenne pour les 6 essais lors de la dernière évaluation. Par conséquent, l'allégation selon laquelle le traitement Express Pro + herbicide à base de glyphosate est efficace contre le silène noctiflore est corroborée.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour modifier l'homologation de l'herbicide Express Pro afin d'inclure une allégation de répression du silène noctiflore.

Références

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

PMRA # 1809245: Express Pro Herbicide for control of cleavers and suppression of night flowering catchfly. October 2, 2009. pp. 206

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.